

GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ ■■■ La médiation

La médiation sociale est un mode efficace de résolution des difficultés et de mise en relation des populations et des institutions. Le médiateur est neutre, indépendant et impartial. Ces missions sont possibles grâce à un travail inter-partenarial local.

Le médiateur peut intervenir :



- Dans l'accueil, l'écoute, l'orientation, il facilite le dialogue et la communication;
- Il oriente, accompagne et facilite les échanges des habitants vers les personnes ressources, il peut être un relais entre les individus et les institutions en mettant en lien les dispositifs avec les familles, les jeunes et les institutions;
- Il assure une présence physique dans les espaces identifiés comme sensibles par le réseau de professionnels (médiateurs, équipes enseignantes, police municipale...), il régule les tensions, les conflits entre personnes et contribue à améliorer ou à préserver le cadre de vie;
- Il anime et contribue à renforcer la vie sociale et associative de proximité et s'inscrit dans des partenariats sur un territoire en étant force de proposition d'activités;
- Il participe à la mise en œuvre de projets de prévention, d'animation socioculturelle et sportive avec les partenaires locaux.

Différents partenaires sont actifs en matière de médiation à Carcassonne :

• La médiation sociale,

- *Centre social Jean Montsarrat
- *Centre social de la Roseaie
- * Centre social Max Savy

*l'Espace de Vie Sociale (EVS) en Bastide

*Le Centre d'action sociale (CAS) de la mairie

• La médiation de rue, éducation spécialisée de rue, par l'association Accompagner, Bâtir, Prévenir (ABP).

• La médiation nocturne des bailleurs sociaux - Habitat Audois, ALOGEA et Marcou Habitat- «MEDIATION».

• La médiation tranquillité résidentielle et respect du cadre de vie de la Régie de quartiers.



Zoom sur les actions ...



- **Les centres sociaux:** Structures de proximité à vocation sociale, familiale et intergénérationnelle portent une attention particulière aux usagers confrontés à des questions sociales, économiques éducatives et culturelles. De nombreux actes de médiations y sont conduits quotidiennement par tous les services représentés au sein même du centre (l'accueil, l'accueil collectif famille, le point information jeunesse: permettant l'accès des usagers au numérique, l'espace ludique et culturel, la médiation sociale et scolaire, l'accueil de loisirs adolescents...). Ils apportent des solutions à des questions concernant la CPAM, le logement, l'énergie, l'emploi, la scolarité, la CAF/MSA, le handicap, l'état civil, l'impôt...
- **L'espace de vie sociale:** Lieu d'accueil, d'écoute et de soutien aux habitants du Centre-ville, l'EVS répond aux interrogations et propose des solutions d'accompagnement social (soutien aux démarches administratives, animation sociale, médiation sociale...).



- **Le service de médiation sociale :** Outil du Centre d'Action Sociale de la ville, les agents des Affaires Sociales accueillent et renseignent tous les habitants de Carcassonne sur les problématiques de déplacement, de logement, d'accompagnement administratif, financières ou sociales. Ils soutiennent tout particulièrement les personnes âgées et identifient les personnes en danger, (Covid, inondations, plan canicule, Ukraine...). Ils identifient les personnes en danger, notamment les personnes âgées en été (plan canicule), en hiver (plan grand froid) ou lors d'événements majeur (inondations, crise sanitaire, etc...). Le service propose également des activités tout au long de l'année pour lutter contre l'isolement des déniors.



- **ABP :** L'association Accompagner Bâtir Prévenir est un service de Prévention Spécialisée présent sur les quartiers La Conte et Ozanam. Les éducateurs vont à la rencontre des jeunes de 11 à 25 ans et de leurs familles. Ces missions sont possibles grâce à un travail inter-partenarial local. Les éducateurs de rue proposent différentes activités pour aider les jeunes. L'accompagnement des jeunes se fait sur le principe de la libre adhésion. L'ABP effectue actuellement un diagnostic au centre-ville de Carcassonne en vue de s'y implanter au cours de l'année 2022.



- **Médiation** est une société mandatée par les 3 bailleurs sociaux, Habitat Audois, Alogéa et Marcou Habitat, cofinancé par l'Etat et l'Agglo, ses agents médiateurs participent au respect de la tranquillité dans les quartiers en soirée et début de nuit, du mardi au samedi en arpentant les quartiers, les immeubles et aux abords immédiats assurant des missions de médiation et de prévention.



- **Médiateurs tranquillité résidentielle et respect du cadre de vie :** Financés par l'Etat, l'Agglo, les bailleurs sociaux et le Département. Ils favorisent quotidiennement le respect et l'amélioration du cadre de vie par des actions de sensibilisation sur les encombrants, le tri ou les dégradations. Ils interviennent en repérant et prévenant les situations conflictuelles entre voisins, en créant du lien et en rappelant à tous les règles de civisme. Ils communiquent auprès des jeunes sur les dispositifs en lien avec la santé, l'emploi ou les activités. Ils apportent un soutien aux démarches administratives, accueillent les habitants et communiquent les informations relatives aux droits.

- **Médiateurs sociaux et numériques :** Ils accompagnent les habitants dans la lutte contre la précarité énergétique, dans l'inclusion numérique pour réaliser des démarches sur smartphone ou ordinateur.

Quel accompagnement-Quelle médiation

		Bastide Pont-vieux	Fleming-La Reille	Grazaillès	La Conte-Ozanam-STe-Marie	Le Viguièr-ST-Jacques	Accueil	Médiation-résolution de conflits	Accès aux droits et aux services	Aide démarches administratives	Accès au numérique , aide	Aide-Education-décrochage scolaire	Emploi-formation-insertion	Logement-santé-loisirs	Coordonnées de la structure
Carcassonne Agglo-CIAS	CS Max Savy		●	●			●	●	●	●	●	●	●	●	04.68.71.14.32
	CS Montsarrat					●	●	●	●	●	●	●	●	●	04.68.47.85.73
	CS La Roseaie				●		●	●	●	●	●	●	●	●	04.68.72.89.40
	EVS Bastide	●					●	●	●	●	●	●	●	●	04.68.71.03.91
Associations	ABP	●			●			●			●				04.68.32.08.18
	Régie de quartier		●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	04.68.47.22.71
Société	Médiation	●	●	●	●	●		●	●						06.60.48.98.09
Ville de Carcassonne	Centre d'action sociale	●	●	●	●	●	●		●	●	●		●		04.68.77.73.99

Un retour en images ...



Information PIJ au pied d'immeuble,
à Grazaillès



Projet: Ensemble nettoyons notre quartier
Centre Social Roseaie



Action de médiation
Centre Social Montsarrat

Je remarque une problématique de propreté dans mon quartier :

POURQUOI ?

LA GUP MOBILISE DIFFÉRENTS ACTEURS : HABITANTS, SERVICES TECHNIQUES, BAILLEURS, MÉDIATEURS, ANIMATEURS...



PARTICIPATION CITOYENNE

Habitants et Conseils Citoyens



VOIRIE

(stationnement, circulation...)



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

(Tonte, élagage, feuilles d'arbres...)

LA GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ (LA GUP), C'EST QUOI ?

Les signataires de la convention s'engagent pour améliorer la qualité de votre cadre de vie.



TRANQUILLITÉ, SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUE

(Tag, éclairage public, nuisance sonore, pollution, animaux nuisibles...)



PROPRETÉ URBAINE, DES ABORDS DES IMMEUBLES ET PROPRETÉ DES PARTIES COMMUNES DES BAILLEURS, GESTION DES DÉCHETS

(Déjections canines, conteneurs enterrés, encombrants...)

MOBILISONS-NOUS POUR NOTRE QUARTIER !

JE REMARQUE UNE PROBLÉMATIQUE EN LIEN AVEC LA PROPRETÉ DANS MON QUARTIER :

N°VERT DE VILLE DE CARCASSONNE : 0800 66 66 41

COVALDEM : <https://www.facebook.com/CovaldemII/>

CONTACT CARCASSONNE AGGLO : frederic.fillaquier@carcassonne-agglo.fr